

ASSOCIATION CULTURE EL LOISIRS DE CHONAS ST PRIM

INITIATION A L'INFORMATIQUE

Information pour les formateurs bénévoles

Cette année, nous allons expérimenter une nouvelle organisation des cours qui se dérouleront de la façon suivante :

Les élèves se verront proposer une série de modules de 12 séances sur différents thèmes. Ils pourront ensuite soit se contenter de cette initiation soit s'inscrire dans un autre module pour aborder un autre thème.

Voici les thèmes proposés par les bénévoles présents à la dernière réunion.

Module Débutants :

Connaître et utiliser un équipement informatique

Utiliser la souris et le clavier

Naviguer dans un espace de travail (bureau, fenêtres, barres de menus, icônes)

Créer des dossiers, nommer et déplacer un fichier.

Créer et exploiter un document numérique

Saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les chiffres, les accents et les signes de ponctuation.

Utiliser les fonctions sélectionner, copier, coller, insérer, annuler la dernière opération, enregistrer, enregistrer sous.

Utiliser des images.

Ouvrir une image avec un logiciel simple et modifier sa taille ou sa résolution.

Insérer une image dans un document

Modules photo

Retouches de photos :

Récupération de photos depuis un appareil numérique

Formats d'images, compression et comptabilités

Retravailler les photos et les embellir

Supprimer un élément gênant

Faire des photos montages

Partage de photos

Partager ses photos

Création de diaporamas écran

Création de diaporamas sur DVD

Albums en ligne

Site de stockage et de tirage d'albums

Maintenance:

Dépannage d'un ordinateur apparemment en panne :

Dépannage logiciel

Récupérations des données

Dépannage du système d'exploitation

Dépannage matériel

Mises à jour

Installation d'un système d'exploitation :

Pour un ordinateur neuf

Pour réparer un système défaillant

Pour remettre à neuf un système infecté de virus et de spywares

Internet

Se repérer sur internet :
S'informer sur internet
Créer un blog
Créer un site perso

Ces différents thèmes peuvent être complétés, modifiés à la convenance des informateurs bénévoles avant d'être proposés à la réunion du 5 octobre .